

Formations Professionnelles CARTIER – Sport et Nutrition

INSTRUCTEUR PERSONAL TRAINER

CONTRAT D'INSCRIPTION

1. Démarches d'admission

Les inscriptions peuvent se faire à n'importe quel moment de l'année, elles sont officiellement enregistrées dès réception du présent bulletin d'inscription et des conditions générales dûment remplis et signés par le postulant ainsi que du versement de la finance d'inscription.

L'élève doit aussi nous faire part d'un C.V. complet à jour et d'une lettre de motivation.

Le Directeur des formations professionnelles CARTIER renseigne volontiers par téléphone ou lors d'un entretien.

Il n'y a pas de délai d'inscription mais il faut s'assurer 3 mois à l'avance qu'il reste des places de disponibles pour la formation concernée.

2. Tarifs

La finance d'inscription est de **CHF 548.-** et les frais de scolarité de **CHF 3.102.-**

3. Déroulement de la formation professionnelle

La formation professionnelle se compose de :

- 100 heures en e-learning
- 18 heures en présentiel à la Maison Internationale des Associations,
15 rue des savoises, 1205 Genève **OU** 18 heures en e-learning
- 10 heures de conférences Skype

Les cours dispensés en e-learning seront envoyés chaque semaine aux élèves et les dates des présentiels seront déterminés selon les possibilités de l'élève et du centre de formation.

Les conférences Skype auront lieu toute l'année avec de 1 à 3h par mois selon le programme.

4. Renseignements obligatoires

Mlle, Mme, Mr :

Adresse :

N° postal :

Lieux :

Email :

Né(e) le :

Téléphone privé et / ou portable :

5. Conditions particulières et règlement

Le Directeur des formations professionnelles Cartier, Maître Cartier Anthony vous fais part des mentions particulières suivantes :

- Sur demande et dans certains cas, un délai de paiement peut être accepté.
- En cas de maladie ou d'accident, la participation sera reportée à la session suivante, aucune procédure de remboursement ne pourra être demandée.
- En cas d'absence et d'arrêt de la formation, celle-ci reste dû en totalité.
- En cas d'absence d'une journée, celle-ci pourra être rattrapé par un travail au domicile ou lors d'une prochaine session.
- Le Directeur des formations professionnelles Cartier ne couvre pas les risques de maladies, d'accidents, de vols, d'oublis dans les locaux. Les élèves doivent donc s'assurer eux-mêmes.
- En cas de litige, le for juridique est à Genève.

6. Paiement

Virement bancaire à l'attention de Maître Cartier Anthony

Relations bancaires : **POSTFINANCE**

Compte : 14-277588-0

IBAN : CH82 0900 0000 1427 7588 0

7. Documents à fournir

L'élève doit fournir une photocopie de sa pièce nationale d'identité ainsi qu'une attestation de responsabilité civile pour la période de formation concerné.

Lu et approuvé :

Date :

Signature :
